

Mémoire pour le BAPE St-Valentin

BAPE St-Valentin

À Madame Monique Gélinas,

675, rue St-Amable, bureau 2.10

Québec (Québec)

G1R 6A6

De : Benoit Quesnel et Rachelle Cyr



Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix 31 mars 2011

Ce mémoire est déposé à la commission du BAPE concernant le projet de parc éolien St-Valentin par Benoit Quesnel et Rachelle Cyr.

Mon nom est Benoit Quesnel, je suis agriculteur avec des terres à Saint-Paul et St-Valentin moi, ma conjointe Rachelle et nos deux enfants sommes touchés par ce projet car nous habiterons à environ deux kilomètres des installations prévues. Les plans du projet prévoient que nous accueillerons trois éoliennes sur nos terres si ces positions sont confirmées par l'approbation gouvernementale. Notre intérêt dans le projet est également plus global car il représente une bonne opportunité de participer à la création de projet produisant de l'énergie renouvelable avec très peu d'impact à long terme. La production d'énergie sans émission de gaz à effet de serres, ou très peu, est nécessaire afin de remplacer les autres formes d'énergie qui polluent et causent les changements climatiques. Les effets de ces changements même si ils ont peu d'impact direct sur notre milieu, cause des problèmes graves à travers la planète et ont des répercussions sur notre qualité de vie de toute façon.

Les revenus supplémentaires venant des éoliennes, de notre part du paiement collectif et de la location des servitudes représenteront un apport appréciable à notre entreprise qui est de petite taille. Cette stabilité de revenu aidera grandement mes enfants à pouvoir, s'ils le désirent prendre la relève sur la terre familiale. Mes possibilités de pouvoir prendre de l'expansion avec ma ferme seront également meilleures.

Les retombés économiques venant du chantier de construction et des compensations aux propriétaires et municipalités auront un avantage certain sur l'économie locale pendant toute la durée du projet. Les emplois créés pour l'entretien des équipements apporteront une occasion intéressante pour des jeunes de la région avec des talents manuels d'exercer un métier motivant avec des revenus de qualité et pour une longue période. Les emplois stables sont toujours importants peu importe la région.

Le projet nous semble acceptable car il a été réalisé et tenant compte de la réglementation, des normes et des lois mises en vigueur par les différents paliers de gouvernements. Les impacts résiduelles sur la production agricole sera minime car une bonne partie du réseau d'accès utilisera les emplacements de chemins actuels, les nouveaux chemins permettront dans bien des cas de diminuer la compaction sur les terres cultivées donc de permettre une amélioration de rendement par endroit.

Sur notre ferme le plan d'implantation proposé est certainement le meilleur compromis possible. La majorité des espaces utilisés pour des chemins d'accès sont déjà en place et seront améliorés. La construction d'un pont traversant le cours d'eau Jackson permettra une amélioration importante de la sécurité lors de nos activités agricoles et aidera à maintenir la qualité du milieu aquatique. La traverse actuelle se fait à gué et le transport du grain lors de la récolte est souvent périlleux pendant les périodes automnales pluvieuses. La localisation des infrastructures a été faite à la suite de nombreuses rencontres avec le promoteur et la décision finale a été prise en partenariat pour le bénéfice de chacune des parties.

Voici des photos de l'emplacement prévu pour le nouveau pont sur notre propriété.

Traverse du Cours d'eau Jackson





Photo de l'emplacement prévu d'un chemin amélioré sur notre propriété



Le projet éolien St-Valentin devrait être autorisé selon nous car il permettra de produire de l'énergie verte qui aidera à garantir l'indépendance énergétique de la province tout en ayant peu d'inconvénients et qu'il est acceptable pour la population. Des choix doivent être faits parmi les façons de garder un rythme pour l'économie et la mise en place du projet éolien St-Valentin est assurément un bon pas vers le développement durable de notre région.

Merci



Rachelle Cyr

Benoit Quesnel

